

DECRET N° 2018/170 DU 23 FEV 2018  
portant nomination du Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel.-

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2004/004 du 21 avril 2004 portant organisation et fonctionnement du Conseil Constitutionnel, modifiée et complétée par la loi n° 2012/015 du 21 décembre 2012 ;
- Vu** le décret n° 2018/104 du 07 février 2018 portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Général du Conseil Constitutionnel,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Monsieur **MALEGHO Joseph ASEH** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel.

**Article 2.**- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 23 FEV 2018

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

